

Séance du 26 Août 2024

Nombre de
conseillers

- en exercice	14
- présents	8
- votants	11
- absents	3
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	19/08/24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six Août à 18 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Etaient absents/excusés : FARGUES Alain (pouvoir à REY F), FOUQUET Camille, GARCETTE Pascale (pouvoir à LACOUT G), LACHERET Jean-Christophe, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA G), TAURAND François.

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM20242608-01

OBJET

**TARIF CANTINE
RENTREE 2024**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la cantine était de 4.60 € par repas depuis le 1^{er} septembre 2023.

L'ESAT L'ABEILLE va augmenter le tarif du repas, il sera de 5.20 € à la rentrée 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de l'ESAT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui lie la commune à l'ESAT M'ABEILLE,
- FIXE le tarif du repas de cantine à 5.10 € à compter du 1^{er} septembre 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 26 Août 2024.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 27/08/24
et publication ou
notification
du 27/08/24*

Le Maire,
Guy LACOUT

